



Le Parc du Vercors, une des 19 destinations durables en Europe



Jacques Adenot, président du Parc du Vercors a reçu le 7 décembre dernier au Parlement Européen (Bruxelles) **le certificat du 3^e renouvellement de la Charte européenne du tourisme durable**. C'est une reconnaissance forte de notre engagement en matière de tourisme conçu dans le cadre d'une démarche innovante depuis près de quinze ans.

Les axes forts du projet portent sur un partenariat actif avec les socio-professionnels à travers la logique de réseaux (GTV, ACEV, stations de ski, sports de nature, agriculteurs, associations naturalistes, sites touristiques, lieux de restauration...) qui vise la transversalité autour du socle commun [Inspiration Vercors](#).

Cette stratégie territoriale permet de **faire converger les projets touristiques des Communautés de communes et du Parc du Vercors** (notamment par l'intermédiaire de programmes comme le [CIMA POIA](#)), et d'orienter sa propre communication en cohérence avec cette stratégie : une communication institutionnelle tournée vers le territoire et les habitants avec des outils en cours de déploiement (comme le [Journal Le Vercors](#) et prochainement un nouveau site Internet), une communication liée à la découverte du territoire et au partage des connaissances via des outils tels que [Vercors Rando](#) et bientôt [Université Vercors](#) mobilisant des contributeurs volontaires.